Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215600313-20260409-D2026_0904_06-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

| Nombre de conseillers | |
|---|---|
| en exercice | 23 |
| présents | 20 |
| votants | 23 |

L'an deux mille vingt-six , le 09 avril à 20 h 00
Le Conseil municipal de la commune de CAMORS appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagné selon des rapports subséquents et adressée au moins 3 jours avant la présente séance s'est réuni en session ordinaire, à la mairie Place de la Liberté sous la présidence de Mme Christelle JAFFRÉ DANET

Date de convocation : Le 02 avril 2026

**Délibération n° 2026 –09/04- 06**

Présents : - CADORET Philippe – FICHER Marie Berchmans – FRAVALO Romain - GUENNEC Corentin - GUEZENNEC Bruno– JEHANNO Séverine – LE GAL Barbara – LE GOLVAN Yannick – LE LOUER Patrick– LONGUEPÉ Romain – MANDOIS Alain - MARTIN Isabelle – MOUREAUD Carelle – PARQUIER Brianne – PETITEAU Denis - REPOSEUR Georges Henri – RUP JOLY Judikaëlle - SIMON Nadine – THOMAS David

*Absents excusés ayant donné procurations :* - BADOUAL Claudie à LE GAL Barbara, LE GRAS Jean-Marc à LE GOLVAN Yannick – LE MAREC Perrine à FRAVALO Romain

*Secrétaire de séance* : MARTIN Isabelle. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer

---

**Vote du budget annexe 2026 pour le lotissement du Petit Bois**

Madame JEHANNO Séverine, adjointe déléguée aux finances, présente à l'assemblée le budget annexe 2026 pour le lotissement du Petit Bois dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Pour la section de fonctionnement:: 262 775,34 €

Pour la section d'investissement : 89 273,77 €

L'adoption du budget se fait par chapitre.

Par un vote à mains levees, le conseil municipal adpote, par 18 voix pour et 5 abstentions, le budget annexe 2026 pour le lotissement du Petit Bois comme suit :

- Une section de fonctionnement équilibrée à 262 775,34 €

- Une section d'investissement équilibrée à 89 273,77 €

Pour extrait conforme,

A CAMORS, le 09 avril 2026
Le Maire, La Secrétaire,

MAIRIE de CAMORS 56 (Morbihan)

Christelle JAFFRÉ DANET Isabelle MARTIN

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou sous-préfecture
le :
Publié ou Notifié

*« La présente délibération peut être contestée devant le Tribunal administratif de RENNES, situé 3 contour de la Motte 35000 RENNES ☎02 23 21 28 28, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de la légalité »*